



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 2 mars 2017



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 13 mars 2017, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

J'ai connu un mois de février assez chargé et mars s'annonce déjà avec de plus en plus de dossiers.

Le 7 février, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes était l'invitée de la Chambre de commerce concernant le nouveau volet municipal dans l'activité Vitrine de la Chambre de commerce qui permet de faire connaître nos municipalités.

Je remercie Julien, Marielle et Dania pour leur collaboration au montage vidéo réalisé par notre spécialiste Julien Normand. Un merci spécial à Dania, Sylvie, Serge et Herman-Carl qui ont bravé le froid sibérien du 7 février pour nous accompagner à 7 h 30 concernant la présentation de cette magnifique vidéo.

Un autre dossier qui avance très bien est le Centre de recherche Les Buissons. Une importante réunion a eu lieu à Québec, le 22 février dernier, et les principaux sujets ont été l'engagement d'un nouveau directeur, ainsi que son mandat concernant le développement du

Centre.

Également, discussions sur diverses conventions et attentes du conseil d'administration, ainsi que du MAPAQ pour 2017-2018. Le Centre sera de la mission à Cuba et au Venezuela en mars et avril 2017.

Dans le dossier Érosion, une autre protection temporaire nous permet de fortifier les propriétés du 87, 97 et 101, rue Labrie, pour l'instant. Mais, les discussions se poursuivent ayant comme but d'avoir une vraie protection pour la partie ouest. Après une conversation téléphonique avec un responsable du ministère de l'Environnement à Québec et, des discussions tenues avec le ministre Coiteux devraient nous aider à débloquer le dossier lors d'une rencontre prévue à Sept-Îles.

Aussi, une visite et des conversations ont eu lieu le 27 février avec les ministres Lessard et Arcand sur le dossier du chemin de la Scierie.

De plus, FÉLICITATIONS à Amélie Lévesque et Nelson Casey pour leur participation à Secondaire en spectacle. Ils ont passé l'épreuve de la première étape et ils sont en route pour le Régional. Nous vous souhaitons la meilleure des chances et Bravo à Aurélie Talbot, pour sa superbe animation.

Également, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire qui se sont déroulées du 13 au 17 février, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a participé à l'événement et a nommé Mme Diane David, sa superhéroïne. Bravo Diane !

Et, à tous ceux qui sont en congé durant la Semaine de relâche, profitez bien des activités culturelles et sportives qui se déroulent durant cette semaine.

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

INFOS : LES COMPTES DE TAXES ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS. LES DATES DE VERSEMENTS SONT :

- 20 mars, 20 juin et 20 septembre.

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous ! Alors, voici les activités spéciales qui auront lieu pour le mois de mars 2017, soit :

15 mars : (9 h à 12 h)	Matinée causerie de la FADOQ avec Nathalie Simard, infirmière, qui répondra à vos questions de santé
19 mars : (8 h à 12 h) (10 h à 11 h 30)	Déjeuner de la FADOQ Yoga Parent-enfant (Centre commun.)
20 mars : (9 h à 12 h)	Atelier Espace-famille
25 mars : (10 h à 11 h)	Zumba-kids avec Annie Lebel

OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS

Pour la saison estivale 2017, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes embauchera trois (3) étudiant(e)s pour le poste suivant :

Animateur (trice) de terrain de jeux

Critères d'admissibilité

- Être résidant de la municipalité serait un atout
- Être âgé de 16 ans
- Avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein durant l'année 2016-2017 et être en mesure de faire preuve d'un retour aux études pour l'année 2017-2018
- Disponibilité pour les heures variables
- 40 heures semaine
- Posséder un permis de conduire serait un atout

Si tu réponds à ces critères et tu es intéressé (e) par cet emploi, fais parvenir ton curriculum vitae, **AVANT LE 12 MAI 2017**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Pointe-aux-Outardes
Emploi étudiant
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

FÊTE DES BÉNÉVOLES avec la Troupe Art'Scène

N'oubliez pas notre fête des bénévoles qui aura lieu le
vendredi 7 avril prochain, à compter de 17 h.
Gratuit pour les bénévoles et 20 \$ pour les
accompagnateurs.

Représentation du samedi 8 avril :
Coût du billet : 10 \$/adulte et 5 \$/enfant âgé
de moins de 12 ans. Faites vite !

Pour réservation : 418 567-2203.

N.B. Veuillez apporter vos consommations, nous
n'offrons pas le service de bar.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont
défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la
municipalité en mentionnant approximativement le numéro
civique. Merci !

• DÉNEIGEMENT – UN RAPPEL

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de faciliter et diminuer les opérations de déneigement.



SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



Communiqué de presse

DT-1708

Défense de jeter de la neige sur un chemin public

Baie-Comeau, le 16 février 2017 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports rappelle à la population qu'il est interdit de déposer ou jeter de la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics.

En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut avoir des conséquences importantes sur la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui entraîneraient dans certains cas des pertes de contrôle ou des accidents.

Ces interdictions sont inscrites dans Code de la sécurité routière aux articles suivants :

- 498.** Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.
- 507.** Quiconque contrevient [à l'article 498] commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$.

Il est également défendu de déverser de la neige provenant des entrées privées de l'autre côté de la route ou encore de la disposer de façon à ce qu'elle cache ou endommage la signalisation. Tout au long de l'hiver, les patrouilleurs du Ministère veilleront à ce que la réglementation soit respectée et demanderont à la Sûreté du Québec d'intervenir au besoin.

- 30 -

Source : Sarah Gaudreault, conseillère en communication
Direction de la Côte-Nord, 418 295-4788, poste 2302
sarah.gaudreault@transport.gouv.qc.ca

AVIS AUX MOTONEIGISTES – RESPECT ENVERS LES PROPRIÉTAIRES DE TERRES AGRICOLES & PRIVÉES

Nous demandons aux motoneigistes de rester sur les sentiers de motoneige et de **respecter les terrains privés et agricoles (entre autres les bleuetières)**.

Jusqu'à ce jour, les agriculteurs vous permettent de passer chez eux, et c'est grâce à ces propriétaires et leur bonne volonté que vous pouvez avoir des sentiers.



Si vous ne voulez pas qu'un jour, ces exploitants agricoles vous interdisent le passage, car ce n'est pas un droit acquis que vous avez, c'est un privilège, alors, pensez-y bien !

Aussi, lorsque vous endommagez leurs champs agricoles, cela signifie un labeur de plusieurs années que vous venez de détruire, des coûts supplémentaires pour réparer les dégâts et des revenus en moins pour ces propriétaires.

Alors, si cela se passait chez vous, que feriez-vous!

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à venir vous divertir en jouant aux poches, aux cartes, au scrabble, au ping pong ou tout simplement, jaser avec de bons amis ou connaissances !! C'est un rendez-vous à tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au 493, chemin Principal.

Activités :

- ◆ Mars : 7, 14, 21 et 28
- ◆ Avril : 4, 11 et 18

Dates des déjeuners :

- ◆ Dimanches : de 8 h 30 à 11 h 30
- Le **19 mars**
- Le **16 avril**



MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour, ici la gang du S.Q.U.A.T.

Allô ! Et oui, la maison des jeunes bouge beaucoup; l'aide aux devoirs se poursuit et nous avons des jeunes vraiment studieux. Les pratiques d'impro se continuent en vue du match aux loisirs. N'oubliez pas, nous avons une marche pacifique qui se prépare encore cette année.

Nous avons eu une bonne nouvelle, le projet Telus est accepté. Nous vous parlerons du projet lors du prochain Cacardeur. Yahou ! Nous sommes super heureux de cette nouvelle.

Nous irons voir le show de Secondaire en spectacle, beaucoup de jeunes de notre maison des jeunes y participent et nous en sommes très fiers. Nous vous reviendrons avec les noms des participants et des gagnants.

Nous avons fait un souper pizza, un souper fondue au chocolat et nous avons travaillé sur notre projet d'action sociale sur le tabac. Lors du prochain Cacardeur, nous vous parlerons du choix que les jeunes ont fait relativement à notre action concernant le communautaire, les réseaux sociaux et la politique.

Nos jeunes participent vraiment bien dans notre maison des jeunes et ils s'impliquent avec cœur. Nous sommes fiers de vous!

Diane David, coordonnatrice



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H
À L'ÉCOLE LES DUNES**



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

POINT DE SERVICE DE LA HAUTE-CÔTE-NORD- MANICOUAGAN

◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

- Prise de sang et soins infirmiers

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Pour la clientèle du Docteur Danielle Bossé

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Docteur Danielle Bossé
prendra sa retraite à compter du mois de mai 2017

**Vous êtes donc invités à vous inscrire dès maintenant auprès
du « Guichet d'accès à un médecin de famille »**

afin de vous trouver un autre médecin

(les formulaires sont disponibles auprès du secrétariat des différents CLSC)

Merci de votre attention.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF DE LA PÉNINSULE



Est un organisme sans but lucratif, responsable de la promotion, du développement touristique du territoire de la Péninsule Manicouagan ainsi que du bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.

Les détails complets de ces offres d'emploi sont affichés sur le site Internet de la municipalité : <http://www.pointe-aux-outardes.ca/>.

OFFRES D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS

Agent ou agente de sensibilisation et à l'animation	Conseiller ou conseillère en séjour	Adjoint ou adjointe aux communications
<p>Conditions de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de 8 à 12 semaines • Temps plein, 35 heures/semaine • Horaire : à déterminer <p>Lieu du travail Péninsule Manicouagan (Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Pointe-aux-Outardes)</p>	<p>Conditions de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de 8 à 12 semaines. • Temps plein, 35 heures/semaine. • Horaire : 10 h ou 11 h à 18 h. • Travailler une fin de semaine sur deux. <p>Lieu du travail Bureau d'accueil touristique situé à Ragueneau.</p>	<p>Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de 8 à 12 semaines • Temps plein, 35 heures/semaine • Horaire : 8 h 30 à 16 h 30 • Travail 1 fin de semaine sur 2 <p>Lieu du travail Bureau de la Corporation de développement touristique situé au Centre communautaire Edouard-Jean à Ragueneau.</p>

Les personnes intéressées et qui désirent postuler doivent le faire **avant le 25 avril 2017**, en acheminant leur curriculum vitae et une lettre de

présentation soit : Par courriel : info@peninsulemanicouagan.qc.ca

Prendre note que les entrevues auront lieu au cours du mois de mai 2017. Seuls les candidats sélectionnés seront rencontrés en entrevue. Emplois conditionnels à l'attribution de subventions salariales.



Nous sommes à la recherche de candidats souhaitant un emploi d'été stimulant en pleine nature !

Postes de guide-interprète du patrimoine

Un guide-interprète du patrimoine est un employé de service dont la fonction est d'interagir avec le public afin de susciter son intérêt, sa compréhension et son appréciation à l'égard d'un thème culturel, naturel ou historique.

Principales tâches

Préparation :

- Assister à une formation au début juin est obligatoire
- Élaborer le contenu de produits/activités d'interprétation et en préparer la présentation
- Participer à la promotion des programmes d'interprétation du patrimoine

Réalisation :

- Accueillir les visiteurs, prendre des réservations et faire de la billetterie.
- Présenter le ou les produits d'interprétation à différentes clientèles. (Groupes scolaires, familles, etc.)
- Répondre aux questions et aux besoins des visiteurs
- Gérer les situations difficiles et les risques, tels que traiter les

plaintes, traiter les comportements gênants ou indésirables, répondre aux urgences.

- Compiler et interpréter les données recueillies sur les visiteurs.
- Exécuter des tâches connexes : entretien des lieux d'accueil, bâtiment sanitaire, hébergement, etc.

Conditions de travail :

Travail à horaire variable. Fonction pouvant exiger de passer de longues heures debout (pour accompagner des groupes ou des individus) et, parfois, de travailler les soirs, les fins de semaine ou les jours fériés. L'organisation du travail peut varier selon la saison touristique.

Rémunération : Salaire minimum

Compétences et qualifications :

- Aptitudes pour le service à la clientèle
- Attitudes et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc.)
- Au Québec, connaissance du français et de l'anglais. La maîtrise d'autres langues constitue un atout.
- Bonne culture générale
- Capacité à vulgariser et connaissances pédagogiques
- Hâbiletés pour la communication écrite et verbale, de même que pour l'animation de groupes

Une expérience de contact avec la clientèle ou en animation constitue un atout. Domaines d'études en lien avec le poste : T.A.C.H, Techniques en tourisme, Techniques d'interprétation de la nature, BAC en communication, biologie, etc.

Veillez envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 30 mars à :

Karine Lacasse, coordonnatrice

Infoparc@parcnature.com



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

Chaque jeudi à 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : Le L en folie + 1 balle frimée 300,00 \$
On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$
8-tour,	carte pleine,	carte brune 1 000,00 \$
	2^e carte pleine,	350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la TVRP au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi**, du lundi au mercredi : 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois

Dépanneur MIMI et au Dépanneur du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

LE CALENDRIER 2017

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 17 avril

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Érosion des berges

Pointe-aux-Outardes,
le 16 février 2017



Source : Photo : Radio-Canada

Le Comité en faveur de solutions à l'érosion des berges de Pointe-aux-Outardes informe la population de la municipalité de Pointe-aux-Outardes qu'il interpellera les automobilistes à l'intersection de la route 138 et du chemin Principal, **le jeudi 9 mars de 7 h à 9 h** afin de les sensibiliser au problème de l'érosion des berges et de leur demander de signer un appel au ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux afin qu'il respecte le protocole d'entente signé avec la Municipalité en 2010.

Le comité s'excuse à l'avance pour le désagrément occasionné.

Jean-Sébastien Fournier

Pour le Comité en faveur de solutions à l'érosion des berges de Pointe-aux-Outardes